



## Produits récemment introduits

Nom du médicament	Indication	Effets potentiels	Coût annuel moyen prévu
Azarga®	Pour le glaucome à angle ouvert lorsqu'un traitement d'association est approprié	\$	255,50 \$

\$ : Augmentation prévue des dépenses au régime d'assurance-médicaments de < 1 %\* \$\$ : Augmentation prévue des dépenses au régime d'assurance-médicaments de 1 à 5 %\* \$\$\$ : Augmentation prévue des dépenses au régime d'assurance-médicaments de > 5 %\*

## Premarin® – Mise à jour des prix

En avril 2009, Wyeth Canada a augmenté le prix de toutes les doses de Premarin® oral à 0,98 \$, une augmentation de plus de 600 %. Cette augmentation a entraîné le retrait de Premarin® oral d'un grand nombre de listes de médicaments, y compris du formulaire provincial de l'Ontario. SécurIndemnité a continué à rembourser Premarin® puisque le prix correspondait à celui des produits topiques à base d'œstrogènes. Après l'acquisition de Wyeth, Pfizer Canada a réduit le prix de toutes les doses de Premarin® de 0,98 \$ à 0,28 \$. Cette révision de prix, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 2010, a rétabli la correspondance entre le prix de Premarin® et celui des autres œstrogènes par voie orale, y compris Estrace® et Ogen®<sup>1</sup>. SécurIndemnité continue de rembourser Premarin® comme un médicament entièrement couvert dans le cas des listes de médicaments ouvertes et gérées.

## Omnitrope® – Le premier produit biologique ultérieur (PBU) sur le marché

Omnitrope® (somatotropine [ADN recombiné] pour injection sous-cutanée) est une hormone de croissance humaine recombinante. Il s'agit du premier produit biologique ultérieur (PBU) approuvé par Santé Canada. Omnitrope® est utilisé dans le traitement de longue durée chez les enfants présentant un retard de croissance lié à la sécrétion inadéquate d'hormone de croissance endogène. Il est utilisé dans le traitement substitutif de longue durée chez les adultes présentant un déficit en hormone de croissance lié à une pathologie hypothalamo-hypophysaire sous-jacente ou qui ont accusé un retard de croissance durant leur enfance. Les autres produits à base d'hormone de croissance humaine offerts sur le marché comprennent Humatrope®, Saizen®, Nutropin® et Serostim®. Selon Sandoz, le fabricant, Omnitrope® permet de réduire le coût de 20 à 30 % tout en offrant une efficacité et une innocuité comparables à celles des produits susmentionnés<sup>2</sup>.

Le coût du traitement par des hormones de croissance humaines varie en fonction du poids corporel, de l'âge et du sexe. Habituellement, le coût annuel du traitement par Omnitrope® est de 14 956,80 \$ chez les adultes et de 8 101,56 \$ chez les enfants. Comme c'est le cas pour toutes les hormones de croissance humaines, Omnitrope® est entièrement remboursé dans le cas des listes de médicaments ouvertes, et il sera remboursé en vertu d'une autorisation spéciale dans le cas des listes gérées ou des programmes de médicaments spécialisés. L'autorisation spéciale permet de s'assurer que les membres du régime utilisent ces produits pour les indications approuvées et permet la coordination des prestations avec les régimes provinciaux. Toutefois, puisque Omnitrope® offre des économies potentielles sans compromettre les soins aux patients, SécurIndemnité examinera et modifiera les autorisations spéciales prévues dans ses lignes directrices en matière d'approbation pour la classe des médicaments à base d'hormone de croissance humaine dans un proche avenir. Pour obtenir de plus amples éclaircissements sur les autorisations spéciales prévues dans nos lignes directrices en matière d'approbation, veuillez consulter notre site Web : [http://www.claimsecure.com/content/forms/specialauth\\_list\\_fr.pdf](http://www.claimsecure.com/content/forms/specialauth_list_fr.pdf)

Si vous désirez des renseignements supplémentaires au sujet de Premarin® ou Omnitrope®, veuillez communiquer avec Geneviève Coutu, pharmacienne-clinicienne, Services cliniques, au 905-949-3031 ou au 1-888-479-7587, poste 3031.

### Recommandation : Autorisation spéciale

SécurIndemnité se réserve le droit de modifier en partie ou en entier ses lignes guidées sur ses programmes d'Autorisation Spéciale

#### Bibliographie:

- 1) Premarin™ Demande de remboursement par les assureurs privés. Pfizer Canada Inc, janvier 2010.
- 2) Omnitrope<sup>MC</sup> Dossier de demande de remboursement par les assureurs privés. Sandoz Canada Inc, septembre 2009.

HEALTH LIBRARY | MENU SANTÉ



claimsecure.com / securindemnite.com

\* Basé sur l'analyse des répercussions financières pour 100 000 vies.

© 2010 SécurIndemnité inc.